

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO-285.12/2019
Objet : Modification n°2 PLU
Commune : STUCKANGE
Affaire suivie par : S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

REÇU LE
20 DEC. 2019
MAIRIE DE STUCKANGE

MAIRIE
MONSIEUR JEAN PIERRE VOUIN
9 RUE DES LILAS
57970 STUCKANGE

Metz, le 20 décembre 2019

Monsieur le Maire,

Par votre courriel reçu le 02 décembre dernier, vous m'avez transmis le dossier présenté par votre commune pour procéder à la modification n° 2 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne l'adaptation du règlement suite à une erreur matérielle.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT



Xavier LEROND